

La coopérative T.E.T.R.I.S s'attache à construire le territoire de demain en associant une diversité d'activités et d'acteurs engagés dans les transitions, reliés par un travail de recherche et de pédagogie. Entre utopie et principe de réalité.

## À Grasse, le tiers-lieu Saint-Marthe engagé dans la déspecialisation

**L**e tiers-lieu Sainte-Marthe est installé dans un quartier populaire de Grasse (06), au bord du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Sur une parcelle de près de 10 000 m<sup>2</sup>, avec 3 500 m<sup>2</sup> de bâtiments et plusieurs cours, on y trouve des plantes et des terres avec une collection de figuiers ou un poulailler, des bureaux et des salles de cours, des espaces pour le recyclage et le stockage, les repas, les marchés... Avec 25 salariés, 15 services civiques et des bénévoles, environ 70 personnes sont présentes presque tous les jours. La multiplicité des activités ne permet pas de les citer toutes : ferme pédagogique, ateliers de réparation de matériel électronique, cours de vélo, animations autour de l'écologie ou du recyclage, bureaux partagés, marchés à prix libres, cours et formations autour du numérique, ateliers de cuisine ou de fabrication de produit d'hygiène, expositions...

### INTELLIGENCE COLLECTIVE

Cette diversité tient à l'originalité du projet, porté par la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) T.E.T.R.I.S. En 2014, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse encourage plusieurs associations regroupées autour de l'une d'elle, Évaleco, à répondre à l'appel à projets national pour la création de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). La Scic est créée en 2015 pour porter ce PTCE et regroupe aujourd'hui une cinquantaine de sociétaires : une dizaine de personnes morales (associations, entreprises, Pays de Grasse), des chercheurs ou des habitants. Elle réunit des moyens d'accompagnement et des structures partenaires afin de « faire

émerger et développer des activités économiques favorisant le développement local et la transition écologique du territoire dans une démarche d'innovation sociale», selon ses statuts. Pour cela, elle se veut un « laboratoire opérationnel innovant qui met en place les conditions nécessaires à l'émergence de l'intelligence collective au service de besoins non (ou mal) satisfaits sur un territoire».

La multiplicité des acteurs et l'approche globale de T.E.T.R.I.S ont conduit au développement d'activités autour de cinq axes : l'économie circulaire de territoire, les mobilités physiques (promotion du vélo, de la marche, des transports en commun) et professionnelles (formation, insertion), l'eco-conception de services, le numérique (inclusion numérique, recherche et développement, logiciels libres...) et les solidarités (locales, internationales et intergénérationnelles).

### « CRÉER DES ESPACES D'ÉCHANGE ET D'EXPRESSION »

Cette déspecialisation se traduit par nombre de moments partagés entre bénévoles, salariés, services civiques et habitants. « Ces personnes circulent entre les espaces et activités, ceux investis dans les projets agricoles participent par exemple aux jurys pour les activités culturelles, ajoute Christophe Giroguy, animateur du tiers-lieu. Pour créer un système résilient, il faut élargir nos portes d'entrée, faire système, parler d'économie, de numérique, d'alimentaire... L'idée est de créer des espaces d'échange et d'expression. Nous organisons par exemple beaucoup d'évènements culturels et on a reçu des artistes qui ont proposé des ateliers pratiques : cela fait émerger des envies de personnes venues d'autres horizons, des compétences inattendues en photographie, céramique... » En 2022, la coopérative a également ouvert un nouveau tiers-lieu, ■■■



Au tiers-lieu Saint-Marthe, à Grasse, des ateliers de réparation, réemploi et recyclage sont organisés.

■ ■ ■ les Grandes Roches, sur le site d'un ancien centre de vacances, support de séjours pour les enfants mais aussi de formations à l'écoconstruction ou de production agricole avec un mélange fertile «de jeunes, d'artistes, d'ouvriers...».

### LA RECHERCHE COMME COLONNE VERTÉBRALE

Philippe Chemla, un des initiateurs du projet, expliquait en 2021 à propos de Sainte-Marthe : «*C'est un lieu qui nous accueille dans son histoire. Un monastère depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle dédié à l'éducation et à la protection des enfants puis une école privée. On a gardé cette intention sur la protection et le soin à l'autre mais en y ajoutant la relation au vivant, l'écologie. Les finalités sont claires et sont traduites par l'acronyme Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale : T.E.T.R.I.S. Le résultat n'est pas le plus important, l'attention est portée sur la façon de faire, les pratiques, le chemin*». La colonne

vertébrale du projet est la recherche : «*Nous contribuons à modéliser des tiers-lieux de recherche, nous sommes inscrits dans des réseaux du tiers-secteur de la recherche, au-delà des universités. Nous considérons que tous les savoirs sont légitimes*», ajoute Philippe Chemla. Geneviève Fontaine, docteure en économie et initiatrice du projet, y a notamment développé une réflexion sur les communs de capacité (ndlr : la capacité à exercer un libre choix).

### EXPÉRIMENTATION VS INSTITUTIONNALISATION ?

Toutefois, des facteurs internes et externes freinent ces dynamiques. En conclusion d'un mémoire de stage<sup>1</sup>, Antoine Deroubaix notait fin 2022 que la coopérative «développe une approche de la transformation hautement politique» et «cherche à faire vivre une autre ontologie complète, théorisée, mais aussi déjà parfois expérimentée. Le Familistère de Guise est une inspiration forte». Mais la mise

en œuvre de ce narratif «est éprouvée par les contraintes de la réalité – nécessairement ; par le décalage qu'il amène face aux acteurs conventionnels et institutionnels ; mais aussi par le fait qu'il ne soit plus porté par une proportion suffisante des membres du tiers-lieu, ce qui conduit à des incompréhensions, des épuements et des tensions». Plus largement, cette visée transformatrice et la volonté d'expérimenter librement, sont mises à l'épreuve par une phase d'institutionnalisation, de croissance et des contraintes gestionnaires.

FABRICE BUGNOT (*TRANSRURAL*)

1 - Un PTCE est un regroupement, sur un territoire, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire, de collectivités locales, de centres de recherche et organismes de formation... qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

2 - Rapport de fin d'étude M2 IDT/Université Grenoble Alpes : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03788095/document>

### Extrait de l'interview de Geneviève Fontaine, initiatrice de T.E.T.R.I.S, publiée sur le site de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

**«** Le lien entre communs et tiers-lieux n'a rien d'évident ou de "naturel". Les tiers-lieux ne sont pas et ne produisent pas des communs par essence. À T.E.T.R.I.S nous considérons que les communs naissent du concernement<sup>1</sup> d'une communauté vis-à-vis d'un système de ressources à la fois matérielles, immatérielles et intangibles dans lequel les relations sociales internes et externes de la communauté sont imbriquées. La préservation ou le développement de l'accès à ce système de ressources est l'objet de l'action collective qui institue des règles pour ce faire. Sans communauté concernée et développant une responsabilité agissante, il n'y a pas de commun. Le commun ne gère pas une ressource, il gère les relations sociales au travers de l'accès à un ensemble de ressources dont

la communauté elle-même fait partie intégrante. C'est parce que nous baignons aujourd'hui dans l'imaginaire de la propriété souveraine source d'enclosures<sup>2</sup> que nous nous posons la question de savoir si les communs doivent reposer sur une propriété collective d'une ressource. Alors que les communs nous proposent un autre rapport aux choses qui se base sur la reconnaissance des interdépendances entre des entités humaines et non humaines et des échanges réciprocaires qui en découlent. Autrement dit, si on veut absolument parler de propriété, alors il faut admettre que la communauté possède les ressources tout comme les ressources possèdent la communauté. La déconstruction de notre lien à la propriété et de ses implications en termes de manières d'être au monde est pour T.E.T.R.I.S un des rôles des lieux

## « Le lien entre communs et tiers-lieux n'a rien d'évident »

transitionnels, et ce, que la communauté qui les anime soit impliquée dans des communs ou pas. Le collectif de T.E.T.R.I.S ne souhaite pas contribuer à la diffusion d'une représentation "faible" des communs certes compatible avec celle de la soutenabilité faible mais contreproductive en ce qui concerne les transitions. Nous soutenons au contraire une approche complexe et exigeante des communs appuyée sur la recherche et proposons un ensemble d'activités formatives pour la rendre accessible à toutes et tous.»

1 - Une « sensibilité particulière à une question qui s'exprime par un comportement plus ou moins actif ». Philippe Brunet. *Nature Sciences Sociétés* 2008/4.

2 - Terme anglais désignant la clôture d'une terre et, par extension, l'évolution qui, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, conduit à la privatisation des terres communales.